

Procès verbal du conseil municipal en date du jeudi 21 mars 2024 séance convoquée à 18h00

Nombre de conseillers:

En exercice 15

Présents 10

Votants 14

Présents :

Monsieur le Maire Grannec G; Hemon F ; Sitruck JC ; Demannez V ; Danibo C ; Brulé G; Fribourg P ; Peyre JJ ; Olszer N ; Cahet L.

Absents excusés :

Leray L pouvoir donné à Grannec G

Le Nocher Y pouvoir donné à Sitruk J C

Charles P pouvoir donné à Olszer N

Pailleux C pouvoir donné à Danibo C

Absent non excusé : Le Brech G

Secrétaire de séance : Peyre JJ

Le quorum est atteint avec la présence d'au moins 8 conseillers.

La séance commence à 18h09 sous la présidence du maire.

Annnonce du départ en retraite fin 2024 de notre DGS Danielle et d'un des agents techniques.

Deux postes de DGS vont être pourvus pendant quatre mois en fin d'année afin d'effectuer la transition.

De même, un nouvel agent technique a été embauché et commence sa formation le 1^{er} avril.

Budget municipal prévisionnel 2024

Guillaume GRANNEC commence l'explication des grands points de changement du budget prévisionnel de 2024.

En forte augmentation des dépenses :(liste non exhaustive)

- Électricité avec un litige entre la mairie et EDF, manque 11k€ qui devrait nous être rendu en tant que petite commune
- Frais de personnel
- Contribution au service de secours pompiers de Grand-Champs qui a entraîné un certains tollé chez les élus...cela fera l'objet d'un futur débat
- Etc...

Recettes :

- Augmentation de la taxe foncière
- Dotations et participations

On notera que les subventions de la MAM ne nous ont pas été versées

Après plusieurs votes, la conclusion de la séance montre que le budget de Brandivy est bien équilibré, que la gestion est bonne et que l'excédent de l'investissement pourra être reversé à la section fonctionnement afin de pouvoir subvenir au paiement des deux nouveaux employés municipaux.

Vote du taux de promotion des agents communaux fixé à 100% pour les les agents promouvables.

Le budget prévisionnel 2024 ayant été voté, Monsieur le maire propose le vote pour les dotations aux associations qui permettent la vie culturelle et les animations de Brandivy.

Des précisions sur l'affectation des subventions seront demandées à deux d'entre elles.

Fin de la séance à 20h45

Peyre Jean-Jacques secrétaire de séance

